Règlement de l'appel à candidatures
CMA CGM - Le Carburateur

Préambule :

Plus de 7.700 entreprises ont vu le jour dans les quartiers Nord de Marseille depuis la création de leur statut d'exonération, en 1997. Mais, faute d'expérience, de moyens, de réseau, beaucoup peinent encore à dépasser les premières années d'existence.

Les pouvoirs publics ont donc décidé d'y remédier en lançant il y a quelques mois le projet d'un « incubateur » à la Cabucelle (15è arrondissement) en pleine ZFU- TE (zone franche urbaine Territoires Entrepreneurs) : « Le Carburateur ».

Le Carburateur est un outil qui concentre toutes les compétences et crée un écosystème favorable pour permettre aux personnes qui y ont accès de réussir leur entreprise.

C'est un accélérateur d'ambition pour les jeunes entreprises.

La Groupe CMA CGM a décidé de contribuer à ce projet d'incubateur de jeunes sociétés en soutenant la création et le développement de cinq jeunes entreprises pendant une année.

Le Directeur Général, Monsieur Rodolphe Saadé, est désigné parrain de cet appel à candidatures.

Entreprises éligibles (critères cumulatifs) :

- Les entreprises relevant des secteurs du transport, de la logistique et des métiers de la mer au sens large
- Les entreprises de 0 à 4 ans ou en cours de création (création imminente)
- Avec un potentiel de développement

Critères de sélection (cumulatifs) :

- Viabilité et potentiel de développement de l'entreprise
- Plus-value du Carburateur pour l'entreprise : réseau, écosystème, conseil et expertise
- Manque de moyen et de réseau

Modalités de dépôt de candidature :

Merci d'envoyer votre candidature par mail : contact@le-carburateur.fr

Lancement de l'appel à candidature : le 16 mars 2017

Date limite de candidature : le 28 avril 2017

Le support de votre candidature est libre (présentation écrite, vidéo…).

Elle doit comporter :

- Une présentation du dirigeant (e), des dirigeants le cas échéant
- Une présentation de l'entreprise : décrivant son activité, ses moyens de production, clients, fournisseurs, ses conditions de réussite, votre motivation et tout autre élément permettant au jury d'apprécier votre candidature au regard des critères énoncés
- Les premiers documents comptables s'ils existent
- Un prévisionnel pour l'année en cours

Sélection :

Un jury se réunira au cours du mois de mai 2017 au sein des locaux de la CMA-CGM.

Il sera composé de :

- Un(e) représentant(e) de la CMA CGM
- Un(e) représentant(e) du « Carburateur »
- Un(e) représentant(e) du « Crédit coopératif »
- Un(e) chef d'entreprise

Il délibèrera sur la base des critères de sélection énoncés plus haut.

Il retiendra 5 jeunes pousses.

Les entreprises retenues bénéficieront d'un hébergement, de conseils adaptés et d'expertises d'une valeur de 5000 euros au sein du Carburateur.

Pour plus d'infos sur le carburateur :

www.le-carburateur.fr

Muriel Bernard-Reymond : 06 27 66 61 33